

Contribution de Catherine Trautmann, MEP

Mesdames les Ministres,

Chère collègue,

Mesdames et Messieurs,

En tant que Membre de la Commission Industrie, Recherche et Energie du Parlement Européen et rapporteure sur le paquet télécommunications, c'est avec une grande joie que j'ai reçu l'invitation de la Présidence Suédoise à me joindre à ce grand évènement réunissant de nombreux acteurs du monde des technologies de la communication.

Dans ce secteur, le législateur est constamment amené à anticiper au mieux l'évolution technologique pour que les textes assurent une sécurité juridique qui favorisera les investissements. Ces progrès sont d'autant plus difficiles à évaluer dans un environnement en constante évolution et les révisions pour tenter d'adapter les législations au monde d'aujourd'hui mais surtout à celui de demain sont souvent nécessaires.

Ceci est d'autant plus essentiel que les technologies de l'information et de la communication assurent le quart de la croissance totale de l'économie européenne. Ce secteur réalise un chiffre d'affaires d'environ 649 milliards d'euros, dont près de la moitié provient des télécommunications. De plus, l'évolution technologique actuelle et le phénomène de convergence ne font qu'ajouter au poids de ce secteur dans l'économie mondiale et dans sa pénétration dans notre société d'où la nécessité d'adapter constamment leur cadre réglementaire, dans un souci d'efficacité accrue. Et c'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ici aujourd'hui: pour faire le point sur les objectifs politiques à atteindre et pour définir les priorités en matière de société de l'information pour les prochaines années.

Trois axes pour une stratégie européenne pour 2015

Ces priorités je les centrerai autour de trois axes qui reposent sur des éléments de contexte que je voudrais partager avec vous :

. Premier axe : nous observons partout dans le monde que ce sont les usages et leur diversification-multiplication qui tirent le développement des TIC ; la prise en compte de la dimension humaine des TIC est donc essentielle, en matière de comportements ; de modes de vie ; de compétences nécessaires pour tirer le meilleur parti des TIC, pour la sobriété énergétique notamment ; en ce sens les TIC sont des technologies qui ont une valeur culturelle et sociale. Je crois d'ailleurs que cela apparaît bien dans l'attachement des citoyens à leurs droits, dont ceux à l'éducation, à la liberté d'expression ou à l'intimité;

. Deuxième axe : ce sont les défis environnementaux qui disposent également d'un véritable pouvoir de développement des TIC, dans les nouveaux modes de production de biens et de services à meilleure plus value ; dans les modes de gestion, énergie, industrie, habitat, transports sont concernés, mais aussi gestion et protection de l'écosystème et de ses ressources, maritime, eau, agricole...

. Troisième axe : ce sont la recherche et l'innovation, et en particulier celle qui concernent les services aux citoyens, et l'espace. J'ajouterai dans cet axe, la recherche et le débat sur les nouveaux modèles d'économie. Cela ne concerne pas seulement l'économie culturelle et la propriété intellectuelle, quoique je considère qu'il doit s'agir d'une véritable priorité, mais aussi des normes et standards européens qui peuvent nous permettre d'atteindre des masses critiques sur le marché et baisser les coûts d'accès pour les entreprises comme pour les citoyens.

La priorité à court terme relancer l'économie : renforcer les entreprises, favoriser l'emploi et les investissements.

Pour cela il nous faut avant tout nous inscrire dans le contexte de crise dans lequel nous nous trouvons et la priorité européenne numéro un aujourd'hui est la relance de notre économie. Nous savons que les télécommunications peuvent jouer un rôle prépondérant pour atteindre cet objectif car à lui seul, ce secteur compte plus de 7 millions d'emplois. Lors des négociations sur le paquet télécom, pour lequel nous avons réussi à obtenir un accord la semaine dernière -je tiens d'ailleurs à remercier à nouveau Mme la Ministre et Mme la Commissaire pour notre étroite collaboration- nous avons longuement

entendu la voix des syndicats qui n'ont eu de cesse de réclamer que le cadre réglementaire soit fixé au plus vite. Cet après-midi justement les syndicats d'Alcatel Lucent manifesteront devant le Parlement Européen « *pour l'emploi en Europe* » et « *pour une réelle politique industrielle européenne* » !

Ce signal nous devons l'entendre et y répondre. C'est à ce titre que dans le paquet télécom, nous cherchons à offrir à l'industrie la sécurité juridique attendue et les incitations mais nous adressons à tous –anciennes et récentes entreprises, grands ou petites- un message: les investissements ne doivent plus attendre! La relance de notre économie non plus!

Le Haut débit pour toutes et tous, maintenant

Ainsi quand je pense à l'ensemble du secteur, je pense bien entendu aux industries, aux salariés, aux citoyens pour lesquels nous œuvrons au final mais aussi aux PME. C'est un des thèmes de l'étude *sur la nouvelle société de la connaissance* qui me semble absolument essentiel. Nous devons prendre en compte le potentiel que représentent toutes ces petites entreprises et favoriser leur capacité d'innovation en proposant un cadre réglementaire favorable et des législations efficaces qui leur soient aussi spécifiquement applicables. De nombreuses initiatives vont dans ce sens comme celle du Small Business Act, et les TIC peuvent jouer un rôle majeur dans ce domaine (réseaux à large bande ou cloud computing)

Des équipements sobres et performants pour une énergie intelligente

Et c'est sur ce deuxième exemple du cloud computing que je souhaiterais revenir. En effet à l'heure où on parle de lutte contre le changement climatique, d'énergies intelligentes et de nouvelles formes de production d'énergie, il n'en reste pas moins que les TIC sont de gros consommateurs d'énergie et, si le besoin actuel est d'accélérer la recherche dans les technologies à faible teneur en carbone: l'Union Européenne doit assurer une approche conforme à ses engagements. Certes, les nouveaux équipements informatiques sont de moins en moins gourmands en énergie et l'on dispose de matériel toujours plus performant mais l'utilisation d'ordinateurs obsolètes, gros consommateurs, est toujours largement répandue et c'est un élément que nous devons corriger en promouvant l'idée d'un matériel performant en

énergie, accessible à tous et partout pour un accès équivalent aux ressources et avec des normes et standards européens (par exemple Energy label).

Ainsi, les objectifs de réductions des émissions de CO2 sont clairs: -20% d'ici à 2020 et le secteur des TIC peut y contribuer de manière significative. On pense par exemple à des cas évidents (fractures numérique...) mais aussi à d'autres domaines pour lesquels une utilisation renforcée et plus efficace des TIC pourrait être déterminante (ex: réseaux d'électricité intelligents)

Conclusion

Pour réussir les objectifs stratégiques il faut partir du bon pied. Le Parlement s'est engagé et reste engagé : nous venons de conclure le paquet télécom, le cadre économique est désormais donné ; nous pensons que la gestion du spectre est essentielle pour le développement du secteur et pour obtenir une véritable plus value économique, sociale et environnementale. Nous avons inscrit cet objectif dans le paquet et nous serons codécideur de cette première étape de cette politique commune. Le Parlement a voulu transformer juridiquement son attachement aux droits fondamentaux comme base de la société numérique. Nous avons demandé à la Commission de partager le bouclage du paquet avec une déclaration sur la neutralité du net qui nous permettra de disposer d'une analyse et d'un cadre afin de vérifier si les nouvelles dispositions répondent ou si nous devons les compléter. Ceci nous sera très utile pour éviter la confusion au moment du débat sur la propriété intellectuelle.

La technologie est essentielle, elle ne peut remplacer la volonté politique. Les décideurs doivent prendre leurs responsabilités et fixer des objectifs publics et sociaux en matière de développement durable et je souhaiterais finir en rappelant que ce n'est qu'au travers d'un changement profond dans les comportements et les cultures que nous pourrions atteindre nos objectifs. Cela commence aujourd'hui à Visby.